

LE COLLECTIF « RIVIÈRES PROPRES »

ASVPP
OISEAUX NATURE
VOSGES NATURE ENVIRONNEMENT

Remiremont, le 2 juillet 2014

Monsieur le Préfet des Vosges
Préfecture
88000 EPINAL

Objet : Contamination de La Cleurie par les pesticides

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre de la semaine internationale pour les alternatives aux pesticides, nous avons été amenés à examiner le niveau de contamination des cours d'eau vosgiens.

A notre grande surprise, il s'est avéré que la Cleurie détenait le record lorrain et faisait partie des cours d'eau français les plus contaminés avec un taux moyen annuel d'AMPA (dérivé du glyphosate, principe actif du tristement célèbre roundup) de 5.19µg/l soit 52 fois la valeur limite pour l'eau potable !

Ce taux moyen est le résultat d'une contamination chronique toute l'année avec des pics de 9.6µg/l, 36µg/l et 6.1µg/l respectivement en mai, juin et novembre.

Ces taux très élevés, jusqu'à 360 fois la limite de potabilité, à une période où les enfants notamment peuvent fréquenter la rivière, ne sont pas sans poser un problème de santé publique, ni porter atteinte à la faune et à la flore aquatique.

Nous ne doutons pas que vos services suivent avec attention les résultats des campagnes de mesures régulières effectuées par l'Agence de l'Eau.

Aussi nous sommes pour le moins étonnés, qu'à notre connaissance, ni les élus locaux, ni la population n'ait été informés.

Nous comprenons encore moins que la campagne de mesures 2012 n'ait pas intégré ce polluant dans ses recherches !

Ces taux de contamination record, en tête de bassin, dans un secteur pas ou peu concerné à priori par un usage agricole intensif de désherbant, pose question et doit selon nous amener les pouvoirs publics à mettre en œuvre une investigation poussée afin d'en déterminer les causes.

Aussi le collectif « Rivières propres » vous sollicite afin de faire procéder à des mesures régulières au point de prélèvement concerné mais aussi en amont afin de cibler au mieux l'origine géographique de la contamination.

Aucune piste n'est à écarter à priori et nous vous demandons d'associer les associations agréées dans la démarche d'investigation que nous sollicitons et de tenir le collectif informé.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer Monsieur le Préfet, de l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour le collectif
Jean-François FLECK



Contacts :

ASVPP : Jean Pierre GAND 03.29.26.20.31

OISEAUX NATURE : Claude MAURICE 03.29.62.48.60

VOSGES NATURE ENVIRONNEMENT : Jean François FLECK 06.23.53.54.99 vivikjeff@orange.fr

573 chemin de Deyfosse 88470 NOMPATELIZE